Armaingaud

LE PRETENDU STOICISME DE MONTAIGNE

PQ
1644
.A6754
1907

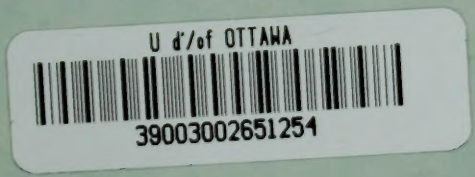

50 79 c)

Le Prétendu Stoïcisme de MONTAIGNE

Discussion de la thèse de M. le professeur Strowski

PAR

Le Dr ARMAINGAUD

Extrait de la **Revue politique et Parlementaire** *(Septembre 1907)*

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE*

63, RUE DE L'UNIVERSITÉ

Le Prétendu Stoïcisme de MONTAIGNE

Discussion de la thèse de M. le professeur Strowski

PAR

Le Dr ARMAINGAUD

Extrait de la **Revue politique et Parlementaire** (*Septembre 1907*)

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE*

63, RUE DE L'UNIVERSITÉ

8 cc

PQ
1644
.A6754
1907

LE PRÉTENDU STOICISME DE MONTAIGNE (1)

La ville de Bordeaux publie en ce moment une intéressante édition des *Essais*, dite *Edition municipale*. M. F. Strowski, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres est chargé de la délicate mission de diriger cette entreprise qui fait grand honneur à la cité girondine et à ses édiles. La valeur et le mérite de l'exécution n'en sauraient être sérieusement appréciés que par une soigneuse comparaison entre le texte imprimé et le manuscrit de Montaigne conservé à la bibliothèque de Bordeaux, et dont la reproduction exacte est l'une des principales raisons d'être de cette nouvelle édition. Mais la composition de la Commission qui fut chargée de la préparer et la conformité de la lecture qu'en donne M. Strowski avec celle qui en avait été faite avant lui par M. Cagnieul, semblent promettre à cette œuvre le succès que chacun lui souhaite ; tout porte à croire que M. Strowski, qui est un intrépide travailleur, et a composé il y a quelques années une thèse très remarquée sur Saint François de Sales, est appelé à une nouvelle victoire.

J'ai malheureusement quelques raisons de craindre qu'il n'en soit pas de même pour son récent ouvrage sur Montaigne et sa philosophie.

Ce gros livre de 400 pages nous présente un Montaigne tout nouveau, très inattendu. Si la thèse est aussi vraie qu'elle est originale, on ne saurait trop en féliciter le jeune auteur. Si, au contraire, c'est un Montaigne de fantaisie, il importe d'autant plus que l'on soit mis en garde par une critique un peu sévère que la situation de l'auteur donne à son livre une certaine autorité. Signé d'un nom inconnu, on pourrait l'abandonner à sa destinée. Mais un livre présenté dans la préface comme le premier et le seul où « la méthode historique et génétique soit appliquée à la pensée de Montaigne », et composé par un professeur de l'Université de Bordeaux, au centre même de la documentation, risque d'être ac-

(1) *Les Grands Philosophes: Montaigne*, par Fortunat-Strowski. Paris, Félix Alcan, 1906.

cepté comme le dernier mot sur l'auteur des *Essais*, consulté notamment par les candidats à la licence, aux grandes écoles, et à l'agrégation, enfin par les jeunes maîtres, pour longtemps, peut-être, mal orientés dans l'étude de Montaigne.

Il ne faut donc pas laisser passer les hardiesses hasardées d'une thèse que les amis zélés de l'auteur signalent comme un commentaire « peut-être définitif » et « la dernière tentative » pour interpréter les idées et la doctrine de Montaigne.

Dans un premier chapitre intitulé: « Avant la Sagesse », l'auteur expose les sentiments et les idées de Montaigne, la direction encore incertaine de son esprit, les influences qui ont agi sur la formation de son caractère, et, enfin, les principaux actes de sa vie jusqu'à l'âge de 38 ans, où il résigna sa charge de Conseiller au Parlement de Bordeaux. Il nous amène ainsi jusqu'au jour où, après quelques mois passés à Paris, Montaigne se retire dans son château du Périgord et commence à composer les *Essais* (fin 1571 ou commencement de 1572), et devient le philosophe, le sage, que M. Strowski va étudier.

Avant de le suivre dans cette étude, je fais une première remarque.

On sait que Montaigne a traduit du latin en français et publié, quatre années avant de commencer les *Essais*, le livre de Raymond Sebon : *La théologie naturelle*. M. Strowski fait ressortir en quelques pages la grande action qu'à son avis, l'œuvre du professeur espagnol a exercée sur l'orientation des idées de Montaigne et sur l'esprit des *Essais*. Il lui reproche même d'être trop entré dans la pensée de Raymond Sebon ; il affirme que Montaigne transporte dans les *Essais* quelques-unes des meilleures formules de sa traduction ; et sur cette remarque il pique cette note : « Cf. Guillaume Guizot, *Montaigne*, page 116 ; publié par Auguste Salles. Paris, 1899. »

Surpris du rapprochement ainsi établi entre les idées de M. Strowski et celles de M. Guizot, dont le livre m'avait laissé une impression toute différente, je me suis reporté à la page indiquée, et j'y ai lu ce qui suit : « Raymond Sebon n'a pas seulement fourni à Montaigne le thème d'un chapitre qui est tout un livre, et qui, sous forme d'apologie, ne va à rien moins qu'à *miner de fond en comble le système du théologien espagnol ;* on retrouve Sebon encore ailleurs dans les *Essais, toujours déformé et détourné de son sens, défiguré par le miroir où il se brise en se réflétant.* » M. Strowski cite ici, pour confirmer son opinion, un auteur dont la pensée est diamétralement opposée à la sienne.

Le lecteur comprendra que j'aie été ainsi, dès les premières pages, mis en garde contre la parfaite exactitude des citations faites par M. Strowski : mes inquiétudes à cet égard n'étaient que trop justifiées.

A en croire M. Strowski, les idées dominantes de Montaigne, à partir du jour, où âgé de 38 ans, il se dispose à passer « en repos et à part » les années qui lui restent à vivre, ont suivi quatre grandes étapes : il est d'abord stoïcien ; puis sceptique ; puis chrétien ; enfin, dans les dernières années de sa vie, et tout en restant chrétien, il est devenu surtout épicurien et dilettante, en même temps qu'il reste l'homme libre, l'esprit libre par excellence. Et cet esprit libre, qu'il a toujours voulu être, qu'il a été de plus en plus, Montaigne, au dire de l'auteur, n'aurait jamais pu l'être s'il n'eût été chrétien. Car l'une des conditions « positives » pour être un esprit libre c'est d'avoir une âme religieuse, « l'homme libre ne pouvant demander les éléments d'une vie intellectuelle et moral » qu'à la religion et non à la science. Pour Montaigne, cette religion a été le christianisme. Ce christianisme est une sorte de « jansénisme intellectuel », mais « c'est bien le vrai christianisme, « fondé sur la révélation et sur la foi ». L'autre condition, pour être un esprit libre, c'est d'avoir une volonté vigoureuse, et cette volonté vigoureuse et ferme, c'est la discipline stoïcienne qui l'a donnée.

Le premier dessein de Montaigne, — il nous le dit et redit plusieurs fois dans les *Essais*, — avait été, en se retirant chez lui, de ne vivre que pour lui-même et « de s'arrêter et rasseoir en soi », de rester spectateur désintéressé de la vie, dans une sagesse sédentaire et tranquille. Il nous apprend comment, pour mettre ordre aux imaginations et aux fantaisies que l'oisiveté faisait naître en son esprit, il se mit à écrire ses réflexions, « ses humeurs ». Mais, remarque M. Strowski, un épicurisme, délicat si l'on veut, en tous cas sans courage et sans honneur, pouvait seul sortir d'un tel « idéal bien réduit et bien peu philosophique ». Il nous explique par quelles voies l'esprit de Montaigne a été, tout au contraire et fort heureusement, amené au stoïcisme. Il en trouve une première explication dans les événements politiques. La guerre civile fait fureur autour de lui, « chacun ne peut compter que sur soi-même pour se défendre contre la haine ou la rapacité d'un voisin ou le caprice d'un chef de bande qui passe ». « On se couche chaque soir, en se disant que peut-être, cette nuit même, on va être assassiné. » Il faut donc s'aguerrir contre la crainte de la mort, il faut apprendre à l'envisager sans défaillance ; et comme,

dans l'opinion de M. Strowski, ce n'est pas dans la doctrine d'Epicure que Montaigne trouvera l'inspiration et les raisons d'une attitude courageuse, c'est dans la philosophie du Portique qu'il ira les chercher. Et, pour nous mieux convaincre que l'insécurité et les dangers au milieu desquels il passait sa vie ont bien été la cause déterminante de cette première évolution, M. Strowski, par une singulière inadvertance, nous cite comme expliquant cette résolution prise par Montaigne en *1574*, une tentative de brigandage et de trahison dont il faillit être victime... entre *1580 et 1588* (1). Une seconde explication, c'est qu'au moment même où les raisons précédentes l'amènent à chercher dans la philosophie de quoi soutenir son âme contre les coups de la fortune, il lit beaucoup Plutarque et Sénèque. Il s'en laisse, il n'y a pas à en douter, profondément pénétrer et inspirer ; « l'essentiel de la morale de Sénèque s'incorpore peu à peu à sa pensée et à sa conscience (2) ». Telle est la double et ingénieuse explication du stoïcisme de Montaigne.

Seulement, il reste une question : Ce stoïcisme est-il réel ?

« Je vois, dit l'auteur des *Essais* (3), que les hommes, aux faits qu'on leur propose s'amusent plus volontiers à en chercher la raison qu'à en chercher la vérité... Suivant cet usage, nous savons les fondements de mille choses qui ne furent oncques. » Montaigne rappelle un proverbe italien qui dit qu'aux ébats de Vénus, une femme boîteuse est plus attrayante, plus mouvementée qu'une femme bien faite. Montaigne nous montre les savants s'évertuant à expliquer physiologiquement ce fait. dont ils fournissent de multiples et très différentes interprétations, sans s'enquérir de savoir s'il existe réellement. C'est aussi l'histoire de la dent d'or, poussée naturellement dans la gencive du jeune Silésien ; quand le grave Hortensius a savamment expliqué comment la nature, par ses seules forces, a pu produire un tel phénomène, un orfèvre dévoile l'imposture, établissant qu'elle a été dorée artificiellement.

Nous passons ainsi une partie de notre vie à chercher la cause et à tirer des conséquences de faits qui n'ont jamais existé. C'est ce qui arrive, je crois, à M. Strowski. Comment établit-il le prétendu stoïcisme de Montaigne ? On n'a pas de peine, dit-il, à re-

(1) Cette aventure, Montaigne la raconte pour la première fois dans l'édition des *Essais* publiée en 1588, la plaçant ainsi pendant la Ligue entre 1584 et 1588.

(2) Strowski, *Montaigne*, page 95.

(3) Des Boisteux, *Les Essais*, livre III, ch XI.

connaître, dès le premier livre de la première édition des *Essais*, que l'ordre de composition des chapitres ne correspond nullement à celui qu'ils occupent ; et que, notamment, les chapitres XIV, XX, XXI et XXXIX, bien qu'ils soient presque tous séparés les uns des autres par plusieurs essais intercalés, ont été rédigés à des dates rapprochées les unes des autres, pendant les deux ou trois premières années de la composition de l'ouvrage, c'est-à-dire de 1572 à 1574.

Ces quatre chapitres qui caractérisent la première étape de la philosophie de Montaigne sont, au dire de M. Strowski, remplis de l'esprit stoïcien ; « c'est le style de Sénèque, les expressions de Plutarque et l'inspiration du Portique ». Il est au contraire facile d'établir qu'aucun de ces quatre chapitres n'est, ni dans les détails ni dans l'esemble, d'inspiration stoïciene ; que chacun d'eux est nettement épicurien, et qu'un disciple d'Epicure aurait pu les écrire d'un bout à l'autre et les signer.

C'est par l'analyse du ch. XXXIX du livre I *De la Solitude* (ou *de la Retraite*) et dans les citations qu'il donne du ch. XXXVII du livre II, qu'il ajoute incidemment à la liste des chapitres dits stoïciens, qu'apparaît avec le plus d'évidence l'extraordinaire méprise de M. Strowski. Nous y trouverons la clef de toutes ses autres erreurs.

Rappelons que, pour le stoïcisme, héritier de la doctrine cynique, le souverain bien est la liberté, et que, pour le stoïcien, la liberté n'est conquise que par la lutte victorieuse contre toutes les passions et tous les sentiments de l'âme, qu'il s'agit non pas seulement de modérer comme le prescrit l'épicurisme, mais de supprimer totalement. D'où les deux termes de leur maxime : *Sustine et abstine*.

Voulant montrer que Montaigne met en pratique le « sustine » du précepte stoïcien, il prend d'abord un exemple dans le chapitre 36 du livre II (1) et il nous présente notre philosophe en butte aux douloureux accès de la colique pierreuse. « Je suis aux prises, dit Montaigne, avec la plus douloureuse, la plus mortelle, la plus irrémédiable des maladies. » M. Strowski nous fait remarquer que, suivant l'expression même du patient, « aux effets de la colique », son âme « est capable de se reconnaître, de suivre son train accoutumé, combattant la douleur, la soutenant », et « maintenant son esprit en cette belle assiette ». Fort bien ; mais cette fermeté, cette belle attitude, où Montaigne en a-t-il puisé l'inspiration ? Il l'a puisée dans Epicure qui, parmi tant de chefs d'école dont l'exemple n'a pas confirmé les préceptes, a si fermement et

(1) *De la ressemblance des enfants aux pères*, *Les Essais*, livre II, ch. XXXVII. Et, dans le livre de M. Strowski ,pages 103, 104.

si constamment soutenu son âme contre la souffrance et la mort. Montaigne, après toute l'antiquité, nous le rappelle avec admiration (1), dans les *Essais*. C'est d'Epicure seul que Montaigne suit à la fois le précepte et l'exemple. Les promoteurs théoriciens du *Sustine*, les grands fondateurs du stoïcisme grec, dont les noms se rencontrent souvent sous la plume de Montaigne, ont donné le précepte, mai non l'exemple. Ils ont eu, presque tous, au moment décisif — on ne l'a pas assez remarqué — une attitude peu courageuse, si l'on en croit leurs biographes ; attitude, en tous cas, chez ceux d'entre eux qui se sont donné volontairement la mort, trop rapprochée de ce que les stoïciens et leurs admirateurs appellent, aussi faussement que dédaigneusement, le « suicide épicurien », c'est-à-dire inspiré par le découragement et le dégoût de la vie. Leur fin ressemble, en effet, beaucoup plus à une fuite qu'à une ferme retraite. Zénon, le fondateur de la secte, s'est donné la mort pour fuir les tristesses d'une vieillesse pénible ; Cléanthe, son premier disciple et le second docteur du Portique, s'est tué pour échapper à la reprise de nouvelles douleurs ; Stilpon, l'un des inspirateurs du stoïcisme, se tua crapuleusement dans le vin ; Antisthène, le maître même de Zénon, supporta sans grandeur et sans courage la souffrance et l'approche de la mort. Leur disciple Sénèque, comparant dans la mort « l'homme qui vole au-devant du trépas à celui qui, sachant accepter les affaiblissements et les dégoûts de la vieillesse, attend ce trépas paisiblement et sans trouble, Sénèque donne l'avantage à ce dernier, car l'audace du premier n'est quelquefois, dit-il (2), qu'un mou-

(1) Il importe ici de ne pas perdre de vue que M. Strowski reconnaît que Montaigne fut épicurien, très épicurien dans la dernière phase de sa vie. Aussi, lorsqu'il parle de son stoïcisme, est-ce exclusivement dans les premiers *Essais*, ceux publiés en 1580, qu'il s'attache à le découvrir. En conséquence, pour le suivre comme nous le faisons ici, dans sa thèse sur la première étape de Montaigne, il ne faut tenir compte que de cette première édition, et se reporter soit à l'édition Dezeimeris et Barkhausen (Bordeaux, 2 volumes) qui en reproduit exactement le texte, soit à l'édition originale, soit enfin à l'édition municipale de Bordeaux, dont le premier volume vient de paraître et qui distingue par une notation spéciale chacun des apports successifs de 1580, de 1588 et de 1595. Toutes les citations et toutes les discussions qui suivent se rapportent donc au premier texte de Montaigne, et à ce premier texte exclusivement. Cette remarque ne s'applique, nous le répétons, qu'à la partie de la thèse de M. Strowski qui concerne le Stoïcisme de Montaigne, exclusivement examinée dans le présent article... Pour le reste, il faudra se reporter aux éditions courantes.

(2) Sénèque, Lettre XXX.

vement de frénésie et de désespoir ; la tranquillité de l'autre suppose, au contraire, des principes plus fermes et inébranlables ». Et, qui cite-t-il à l'appui de cette opinion, et comme exemple pour la justifier ? Un stoïcien ? non, c'est encore un épicurien, son ami Aufidius Bassus, qui, secoué par les années et supportant vaillamment le poids de l'âge et les atteintes d'une décrépitude douloureuse et chaque jour croissante, laissa venir lentement la mort sans aller au-devant d'elle, et montra une force d'âme et une sérénité continues qui firent l'admiration de tous.

Oubliant tout cela, M. Strowski a encore eu le tort de ne pas lire en entier, dans le chapitre sur la *Ressemblance des enfants aux pères* (1) les deux pages où il a puisé une de ses citations (2). S'il les avait bien lues, il n'aurait pu continuer à affirmer que Montaigne s'y inspire du Portique. Faisant allusion, en effet, aux vaines bravades des stoïciens contre la douleur, Montaigne décoche, dans ces pages, les traits d'une cinglante ironie au « sustine » tel qu'ils le pratiquent, et les traite de comédiens. « Au demeurant, dit-il, j'ai toujours trouvé ce précepte cérémonieux et inepte, qui ordonne si rigoureusement et si exactement de tenir bonne contenance et maintien dédaigneux et posé à la souffrance des maux. Pourquoi la philosophie, qui ne regarde que le vif des effets, se va-t-elle amusant à ces apparences externes ? Comme si elle dressait les hommes à un acte d'une comédie, ou comme s'il était en sa juridiction d'empêcher les mouvements et altérations que nous sommes obligés de recevoir. Qu'elle empêche donc Socrate de rougir d'affection et de honte, de cligner les yeux à la menace d'un coup, de trembler et de suer aux secousses de la fièvre ?... Elle devrait laisser cette charge à ceux qui font profession de régler notre maintien et nos mines..... Qu'elle s'arrête à gouverner notre entendement qu'elle a appris à maîtriser ; quant au corps, s'il se soulage en se plaignant, qu'il le fasse; si l'agitation lui plaît, qu'il se trémousse et tracasse à sa fantaisie, et s'il pense que cela amuse son tourment, qu'il crie tout à fait. »

Voilà comment Montaigne se montre stoïcien ! A qui fera-t-on croire que notre philosophe, aux prises avec les vives douleurs de la colique pierreuse, fait appel au *sustine* des stoïciens dont il raille si finement la pose théâtrale en face de la souffrance, alors qu'il a constamment devant les yeux l'admirable sérénité d'Epicure, et qu'il lit dans les lettres de Sénèque, son livre de chevet,

(1) *Les Essais*, livre II, ch. XXXVII, Ed. Dezeimeris, t. II, p. 328 et suivantes.

(2) Strowski, *Montaigne*, page 103.

le récit de la belle fin de l'épicurien Aufidius et de tant d'autres !

Voyons maintenant comment il applique l'autre précepte du Portique. Ici encore, nous allons constater que c'est Epicure qu'il suit, et non pas les exhortations de Zénon. C'est dans le chapitre sur *la Solitude* (1), l'un des quatre *Essais* les plus nettement inspirés du Portique, s'il faut en croire M. Strowski, que Montaigne explique avec précision et applique avec fermeté l'*abstine* des stoïciens. Pour le prouver, il en cite un long passage. Or, c'est à peine, en y mettant quelque complaisance, si on peut trouver çà et là quelques formes, quelques « cadences » stoïciennes, comme dirait Montaigne, mais dont la direction et le fond sont nettement épicuriens. L'inspiration anti-stoïcienne est des plus évidentes dans les passages même que cite M. Strowski comme exemple de stoïcisme : « d'anticiper ainsi les accidents de la fortune, de se priver des commodités qui nous sont en main, comme *ont fait plusieurs par dévotion, et quelques philosophes par discours*, se servir soi-même, coucher sur la dure, se crever les yeux, jeter ses richesses emmy la rivière, rechercher la douleur, *ceux-là pour, par le tourment de cette vie, en acquérir la béatitude d'une autre vie ; ceux-cy pour, s'étant logés en la plus basse marche, se mettre en sûreté de nouvelle chute*, c'est l'action d'une vertu excessive (2). »

N'est-ce pas là, en effet, une critique déjà directe du précepte stoïcien ? Mais M. Strowski voit surtout *l'abstine* des stoïciens dans certains passages (3) du fragment qu'il cite, où Montaigne exhorte le philosophe dans la retraite à ne s'attacher étroitement à aucun des biens qui ne dépendent pas de nous, afin de ne pas trop souffrir quand ils nous quitteront. « Il faut avoir femme et enfants, et biens, et surtout la santé, mais ne pas s'y attacher en manière que notre heur en dépende (4). » M. Strowski ignore-t-il donc qu'Epicure donne à son sage le même

(1) Ch. XXXIX de l'édition de 1580 ; Ch. XXXVIII des éditions courantes.

(2) On remarque encore dans ce passage une ironie contre l'austérité chrétienne. Mais on ne l'y verrait pas, si on ne lisait cette citation que dans le texte qu'en donne M. Strowski ; car, comme il lui arrive trop souvent, il a fait ici, sans en avertir le lecteur, même par des points, une citation tronquée du texte de Montaigne. Il a omis les quatre lignes que j'ai soulignées.

(3) De la solitude (ou de la Retraite) ch. XXXIX du livre I, pages 203-204 dans l'édition de 1850 et dans l'édition municipale ; chapitre XXXVIII des éditions courantes.

(4) Pages 105-106 du livre de M. Strowski.

précepte. Il lui conseille le célibat, qui l'expose moins que le mariage et la famille à une vie troublée ; mais il lui permet cependant d'avoir femme et enfants, à la condition, comme pour toutes les possessions de la vie, de ne s'y attacher que juste assez pour en jouir, et pas assez pour avoir à souffrir de leur perte. *L'abstine* est donc aussi épicurien que stoïcien, comme l'a justement remarqué M. Martha, et c'est en faisant allusion au courage d'Epicure dans l'*abstine*, aussi bien que dans le *sustine*, que Sénèque n'a pas hésité à le proclamer un héros (1). Il suffit d'ailleurs de poursuivre la lecture de cet *Essai* sur la *Retraite* pour apercevoir toute l'étendue de la méprise de M. Strowski, croyant voir l'inspiration stoïcienne dans un chapitre essentiellement épicurien. Il a été détourné de la bonne voie par certaines formules prises encore dans Sénèque. Montaigne, en effet, a puisé l'idée de ce chapitre dans Epicure, qui conseille à son disciple de préférer la vie des champs à celle des villes, et d'éviter, s'il le peut et quand il le peut, de se mêler à la vie publique. Il l'a prise aussi dans les lettres 7, 29, 30, 58 et 98, où Sénèque conseille à Lucilius de « s'éloigner de la foule ». Le texte de ces cinq lettres s'accorde d'ailleurs, sur presque tous les points, aussi bien avec la doctrine d'Epicure qu'avec celle du Portique, et le correspondant de Lucilius y cite plusieurs fois, soit Epicure lui-même, soit son disciple Métrodore, à l'appui de ses exhortations. Mais Montaigne, je viens de le dire, ne s'en tient pas à Sénèque, déjà ici très épicurien. Il évoque à chaque page l'épicurisme le plus flagrant, et y dépasse de beaucoup Epicure lui-même..... « L'occupation qu'il faut choisir, à une telle vie, ce doit être une occupation non périlleuse et ennuyeuse;... fuir les passions qui empêchent la tranquillité du corps et de l'âme, et choisir la route qui est la plus selon notre humeur. Au manège, à l'étude, à la chasse, et à tout autre exercice, *donner presque aux dernières limites du plaisir*, et garder de s'engager plus avant, où la peine commence à se mêler parmi..... » « Moi qui ai l'âme commune, il faut que j'aide à me soutenir par la commodité corporelle. Et l'âge m'ayant tantôt dérobé celles qui étaient le plus à ma fantaisie, je me tiens et aiguise mon appétit à celles qui restent plus sortables à cette autre saison. Il faut retenir avec les *dents et nos griffes l'usage des plaisirs de la vie que nos ans nous arrachent des mains les uns après les autres* (2). »

En fait de stoïcisme et « d'*abstine* » on trouvera que c'est assez

(1) Sénèque, Lettre 23.

(2) *Les Essais : De la Solitude*. Livre 1er ch. XXXIX de l'édition de 1580 ; ch. XXXVIII des éditions courantes.

pauvre ; et pour que M. Strowski ne reconnaisse pas ici l'épicurisme, et même pour qu'il n'y entende pas comme un écho du cyrénaïsme et d'Aristippe, il faut qu'il ait une foi robuste en ses idées préconçues.

Enfin M. Strowski ne veut pas quitter l'analyse de ce chapitre XXXIX sans commettre une dernière méprise. Montaigne termine cet essai en exhortant celui qui cherche sérieusement la sagesse, à se représenter toujours en l'imagination trois grands citoyens, à vivre en leur constante compagnie, « à les établir les contrerolleurs des intentions, et affermir son âme par l'exemple de Caton, d'Aristide et de Phocion ». Or, les stoïciens avaient précisément coutume d'ennoblir les imaginations par la présence idéale de quelque grand homme ; donc Montaigne, pense notre auteur, était stoïcien. Et il cite comme ne pouvant laisser aucun doute, les douze dernières lignes du chapitre XXXIX (1). Cela est très net, et l'affirmation paraît justifiée. Mais le malheur est, que si nous nous donnons la peine de rechercher quelle est l'école philosophique qui, la première, a donné à ses disciples, et pratiqué le conseil sur lequel Montaigne termine son chapitre, nous trouverons que ce n'est pas celle du Portique. Ce précepte est d'Epicure. C'est encore le stoïcien Sénèque qui lui en fait honneur. « Ma lettre demande à finir, dit-il, cher Lucilius (2), je la termine par une maxime utile et salutaire : « Il faut choisir un homme de bien et ne le perdre jamais de vue ; toujours vivre comme en sa présence, toujours agir comme sous ses yeux. Ce précepte est d'Epicure ; c'est lui qui nous donne un gardien, un surveillant, et il a hautemet raison. »

En voilà assez, je suppose, et peut-être plus qu'il n'en faut — car j'ai analysé tous les passages sur lesquels M. Strowski appuie sa thèse — pour établir deux points : le premier, c'est que le chapitre XXXIX est d'inspiration épicurienne et non pas stoïcienne ; le second, c'est que l'auteur du livre que nous analysons ici, a lu trop rapidement et superficiellement, et les épicuriens, et les stoïciens, et Sénèque, et Montaigne, et qu'il a fait dire aux uns et penser à l'autre justement le contraire de ce qu'ils ont pensé et dit.

Je pourrais clore ici la discussion de la thèse de M. Strowski sur la première étape, l'étape dite stoïcienne de Montaigne. Un tel procédé d'examen, n'a pu, en effet, que conduire aux mêmes

(1) Page 107 du livre de M. Strowski, et dans *Les Essais*, édition de 1580, Dezeimeris et Barkhausen, tome 1er, p. 209.

(2) Sénèque, lettre 11.

erreurs dans l'interprétation des trois autres essais où il voit le stoïcisme partout, alors qu'il y a partout de l'épicurisme et rien que de l'épicurisme. Mais il importe que la démonstration soit complète. L'analyse que nous venons de faire du chapitre XXXIX facilitera celle des autres.

Nous tenons maintenant la clef du système, le *fons errorum* de la thèse. Oubliant ou méconnaissant ce qu'est la doctrine épicurienne, dans tous les passages où Montaigne parle de fermeté, vante ou admire la force d'âme, l'indépendance de caractère, la tempérance et la sobriété, la fière résistance aux obstacles de la vie et aux coups de la fortune, la sérénité dans la douleur, dans les tortures, le mépris de la mort, l'exemple d'une fin courageuse, ou même de la mort volontaire, M. Strowski voit autant d'adhésions au stoïcisme, ne voulant pas s'apercevoir que ces vertus sont aussi bien épicuriennes que stoïciennes. Et il ne voit pas, dans ces mêmes chapitres, les déclarations et les manières de sentir très nettement incompatibles avec le stoïcisme, et exclusivement inspirées par l'épicurisme, et qui donnent à ces chapitres tout entiers leur véritable caractère.

Passons donc au *chapitre XIV* (1) du livre I :

« *Que le goust des biens et des maux dépend en bonne partie* « *de l'opinion que nous en avons.* »

Rappelant cette sentence grecque, que les hommes sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses elles-mêmes, Montaigne remarque qu'il y aurait « un grand point de gagné pour le soulagement de notre misérable condition humaine », si on pouvait établir cette proposition « tout et partout », c'est-à-dire en l'appliquant à la mort et à la douleur.

Montaigne, se livrant à une longue dissertation sur la mort, appuyée sur de nombreux exemples, conclut qu'en effet, il se peut soutenir qu'elle n'est pas un mal *de soi*, qu'elle l'est seulement pour celui qui ne sait pas lui donner son vrai visage et sa vraie saveur. Dans toute cette première partie de l'*Essai*, aucune opinion stoïcienne sur la mort ; car on ne prendra sans doute pas pour marque stoïcienne l'adhésion qu'il donne à l'ordre universel de la nature, qui est tout aussi conforme à la conception épicurienne qu'aux formules du Portique ; c'est un des thèmes les plus fortement et les plus magnifiquement développés dans le poème de Lucrèce. D'ailleurs, sa vraie pensée, sa vraie doctrine sur la mort, Montaigne nous la donne bien plus explici

(1) Ch. XIV de l'édition de 1580 devenu le ch. XL des éditions courantes.

tement dans le chapitre XXI également compris dans la série des *Essais* prétendus stoïciens, et que nous analyserons plus loin.

Pour la douleur, si on ne peut l'anéantir, « on peut au moins, dit Montaigne (1), l'amoindrir par la patience, et, quand bien même le corps s'en émouvrait, maintenir ce néanmoins l'âme et la raison en bonne trempe. S'il ne l'était (s'il n'y avait des hommes qui en fussent capables), qui aurait mis en crédit parmi nous la vertu, la vaillance, la force, la magnanimité et la résolution ? Où joueraient-elles leur rôle s'il n'y avait plus de douleur à défier ,..... »

M. Strowski (2) croit reconnaître dans ce morceau la marque certaine du stoïcisme ; en réalité elle reflète des pensées communes aux deux doctrines. L'épicurisme, nous l'avons vu surabondamment, n'enseigne-t-il pas au sage, aussi bien que le Portique, que le contentement de l'âme et la maîtrise de soi ne dépendent pas de la douleur ? Ne rivalise-t-il pas avec le stoïcisme pour le raidissement, le défi aux coups du hasard (3) ? Que la rigoureuse fortune accable le sage, selon Epicure, des maux les plus redoutables, la maladie, la douleur, les tortures même ; il restera libre, sans trouble ; sa force d'âme, son courage, pour des raisons différentes de celles des stoïciens, mais non moins puissantes et non moins efficaces — plus efficaces même et plus convaincantes, comme l'ont démontré les faits, plus vraies aussi, et plus sincères, nous allons le voir — ne se démentiront pas plus que chez le disciple de Zénon. Tel est, sans conteste, le sentiment de Montaigne, qui va même jusqu'à blâmer ses amis en Epicure d'aller parfois trop loin dans la sagesse et de s'élever trop haut (4). La seule différence pour Montaigne, entre la force des épicuriens et celle des stoïciens en face de la douleur c'est que ceux-ci se refusent à reconnaître qu'elle soit un mal et la méprisent ; les épicuriens, au contraire, la proclament le plus grand des maux. Or, c'est aux épicuriens qu'il donne raison, non sans décocher, comme d'habitude, aux prétentions stoïciennes, un trait de moquerie : « Posidonius (5), extrêmement tourmenté par la douleur d'une maladie aiguë et recevant la visite du grand

(1) Ch. XIV du livre I, édition de 1580, Demeizeris et Barkhausen, tome I, page 37.

(2) Page 32, de son livre.

(3) Voir *l'Epicurisme*, dans Cicéron, édition Leclerc, tome XXXIII, page 57, et la *Philosophie d'Epicure* par Guyau.

(4) Toujours dans *Les Essais* de 1580, bien entendu ; ceux auxquels M. Strowski se réfère pour cette première étape.

(5) *Les Essais*, 1580, livre I, ch. XIV, édition Demeizeris et Barkhausen, tome I, page 36.

Pompée, qui s'excusa d'avoir pris heure si importune pour l'ouïr deviser de philosophie : « A Dieu ne plaise, lui dit le philosophe, que la douleur gagne tant sur moi qu'elle m'empêche d'en discourir et d'en parler »; et il se jette, ajoute Montaigne, « sur ce même propos du mépris de la douleur. Cependant, elle jouait son rôle et le pressait incessamment. A quoi il s'écriait : « tu as beau faire, douleur, si ne dirai-je pas que tu sois un mal ». Ce conte qu'ils font tant valoir, que porte-t-il pour le mépris de la douleur ? Il ne débat que du mot ; et cependant si les pointures ne l'émeuvent, pourquoi en rompt-il son propos ? Pourquoi pense-t-il faire beaucoup de ne l'appeler pas mal ? Ici tout ne consiste pas en l'imagination ; nous opinons du reste, c'est ici la certaine science qui joue son rôle. Nos sens même en sont juges. *Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa fit omnis.* Ferons-nous croire à notre peau que les coups d'étrivière la chatouillent ? et à notre goust que l'aloès soit du vin de Graves (1) ? »

Pour accentuer son adhésion aux raisonnements épicuriens contre la douleur, Montaigne adopte pleinement, pour terminer, cette maxime d'Epicure : « Que cela doit nous consoler, que, naturellement, si la douleur est violente, elle est courte ; si elle est longue, elle est légère ! » Tu ne la sentiras guère longtemps, répète Montaigne ; si tu la sens trop, elle mettra fin à soi ou à toi ; l'un et l'autre revient à un. Ce ne sont pas les arguments stoïciens, on le voit, qui agissent sur lui, mais les arguments de l'école adverse.

Le dernier mot du chapitre que j'analyse complète et confirme une fois de plus l'inspiration épicurienne de tout l'*Essai*, en même temps qu'il fournit à M. Strowski l'occasion d'une nouvelle méprise. Montaigne, dit-il, en terminant les pages qu'il consacre au stoïcisme des *Essais*, est à ce point stoïcien, qu'il ose aller jusqu'au degré extrême où le conduit la doctrine : jusqu'à accepter la légitimité morale du suicide (2). Montaigne n'en écarte, en effet, ni la pensée, ni le conseil ; bien au contraire, du moins à ce moment de sa vie ; et il conclut ainsi, ajoute notre auteur, le fameux chapitre XIV du livre I « *S'il est mauvais de vivre en nécessité, de vivre*

(1) L'ostentation des Stoïciens, leur attitude théâtrale dans la douleur leur morale artificielle déplaisent si fort à Montaigne, qu'il raconte deux fois cette anecdote dans les mêmes *Essais* de 1580, et que dans l'autre version, il est plus dur encore pour eux ; « Posidonius s'écrie contre la douleur : « Tu as beau faire, si ne dirai-je pas que tu sois un mal..... *Il sent mêmes passions que mon laquais*, mais il se gendarme (il fait le brave) à ce qu'il contient au moins sa langue sous les lois de sa secte. *Ce n'est que vent et paroles* ». (Livre II, ch. XII.)

(2) *Montaigne*, par F. Strowski, pages 107-108.

en nécessité, il n'est aucune nécessité. » Or, cette maxime prétendue stoïcienne, n'est pas plus stoïcienne que le reste du chapitre XIV. Elle est d'Epicure ! M. Strowski aura, ici encore, été victime d'une lecture trop précipitée des lettres du stoïcien Sénèque. C'est en effet, Sénèque lui-même, qui, à la fin de la lettre XII, cite cette maxime. En la lisant en pareil lieu, M. Strowski, oubliant que Sénèque termine une grande partie de ses Lettres à Lucilius par une maxime d'Epicure, a cru que celle-ci était d'origine stoïcienne et n'a pas vu que quelques lignes plus loin, il en cite l'auteur. Après les avoir reproduites, le philosophe ajoute en effet : « Encore de l'Epicure ! Ce qui est vrai m'appartient (1). »

Arrivons au troisième chapitre de la série supposée stoïcienne par M. Strowski ; c'est l'essai XIX du livre I : « *Qu'il ne faut juger de notre heur qu'après notre mort* (2). »

Ici, encore, M. Strowski a pris comme venant du Portique, une inspiration épicurienne.

Quatre points sont à signaler dans ce chapitre :

Le sujet et le titre sont pris dans Solon et dans Ovide ; dans Ovide, ce dilettante à la muse élégante et voluptueuse, qui, on en conviendra, est un médiocre stoïcien ; dans Solon qui fut le premier en Grèce, — Montaigne le rappelle dans un autre *Essai*, — « qui donna la liberté aux femmes, aux dépens de leur pudicité, de pourvoir au besoin de leur vie (3) » ; Solon, l'un de ces philosophes qui « laissent les lois et préceptes suivre une voie », mais qui en « tiennent une autre », qui « tantôt se représente lui-même en forme de législateur, tantôt parle pour la presse (pour le public), tantôt pour soi, et prend pour soi les règles libres et naturelles (4). »

Dans les trois pages de texte dont se compose le chapitre, Montaigne donne quatre citations latines; deux d'entre elles sont de l'épicurien Lucrèce, la troisième d'Ovide, la quatrième de Macrobe ; aucune d'elles n'est empruntée à un stoïcien.

Enfin, après avoir cité quelques exemples de rois, de reines et d'empereurs dépossédés et mourant dans la misère, dans la servitude ou de la main du bourreau, il cherche à expliquer dans quel sens il faut réellement entendre la maxime de Solon, mise en vers par Ovide :

> « *Que nul homme, certain d'un bonheur sans retour,*
> *Ne peut se croire heureux avant son dernier jour.* »

(1) *Sénèque.* Lettre 12.

(2) Livre I, ch. XIX de l'édition de 1580; ch. XVIII des éditions courantes.

(3) Livre III, ch. V.

(4) Livre III, ch IX.

Il en propose deux explications (1): la première, inspirée par une pensée épicurienne développée par Lucrèce, est celle-ci: « Car il me semble que, comme les orages et les tempêtes se piquent contre l'orgueil et la hautaineté de nos bâtiments, il y ait aussi là-haut des esprits envieux des grandeurs de ça-bas. » Ceci n'est que la paraphrase des vers 1225-1234 du *Naturâ rerum*, chapitre V, dont Montaigne cite ici les deux derniers : *Tant il est vrai qu'une force secrète se joue des choses humaines, se plaît à briser les haches consulaires, et foule aux pieds l'orgueil des faisceaux.* » Montaigne admet qu'on peut ainsi prendre avec raison ce bon avis de Solon ; mais il penche vers une autre interprétation, et cette interprétation est stoïcienne pour M. Strowski ; en réalité elle est au contraire anti-stoïcienne et, de plus, épicurienne comme la précédente.

C'est en effet, sur une longue citation des *Essais*, que M. Strowski établit son affirmation (2). Mais cette citation est inexacte Par suite de l'omission de certaines phrases comprises dans les passages cités, la pensée de Montaigne est altérée. Avec le texte ainsi tronqué, elle se trouverait conforme à l'esprit des deux doctrines stoïcienne et épicurienne dans ce qu'elles ont de commun. Cette conformité partielle nous est rappelée par Montaigne au chapitre de la *Cruauté* (3) : « les disciples d'Epicure ont, tout aussi bien que les stoïciens, « l'âme bien réglée, bien disposée à la vertu », leurs « résolutions et discours au-dessus des efforts de la fortune ». Mais, *avec le texte reconstitué*, le doute, s'il a pu exister, sur le sens du passage cité par M. Strowski, ne peut plus subsister. Qu'on en juge. Voici cette page : les lignes par moi soulignées sont celles qui ont subi l'avulsion de M. Strowski (3).

« Je trouve vraisemblable qu'il ait (Solon) regardé plus avant et voulu dire que ce même bonheur de notre vie qui dépend de la tranquillité et contentement d'un esprit bien né, et de la résolution et assurance d'une âme réglée et bien assénée, ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne l'ait vu jouer le dernier acte de sa comédie, et, sans doute, le plus difficile. *En tout le*

(1) *Les Essais* de 1580, édition Dezeimeris et Barkhausen, livre I, ch. 19. tome I, pages 92-93-94.

(2) Dans son livre, page 100.

(3) L. II, ch. XI. « De la Cruauté. »

(4) Voir *Montaigne* par M. Strowski, page 100 pour le texte incomplet donné par lui. Pour le texte complet, voir l'édition de 1580, 1, pages 92-93-94 et l'édition Dezeimeris et Barkhausen, ou l'édition Municipale, tome I, pages 97-98.

reste, il peut y avoir du masque : Ou ces beaux discours de la philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidents ne nous en essayant pas jusqu'au vif, nous donnent loisir de maintenir toujours notre visage rassis. Mais, à ce dernier rôle de la mort et de nous, il n'y a plus que feindre, il faut parler français, il faut montrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot.

> *Nam vero voces tum demun pectore ab imo*
> *Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res.*
> *(Alors, la nécessité nous arrache des paroles sincères.*
> *Alors le masque tombe et l'homme reste.)*

« Voilà pourquoi se doivent, à ce dernier trait, toucher et éprouver toutes les actions de notre vie. C'est le maître jour, c'est le jour juge de tous les autres : C'est le jour, dit un ancien, qui doit juger toutes nos années passées. Je remets à la mort l'essai du fruit de mes études. Nous verrons là si mes discours me viennent de la bouche ou du cœur. » Les sept lignes rétablies, le sens épicurien de tout le morceau et l'intention anti-stoïcienne sont évidents. Pourquoi, en effet, d'après Montaigne, « toutes les autres actions de notre vie » doivent-elles toucher et être éprouvées « à ce dernier trait » (l'attitude au moment de la mort) ? C'est parce que « *en tout le reste, il peut y avoir du masque* » ; c'est parce que « *les beaux discours de la philosophie ne sont souvent en nous que contenance* », comme les stoïciens nous l'ont plus d'une fois montré par leur exemple ; Montaigne nous l'a souvent fait remarquer, notamment au chapitre 37 du livre II, dans le passage que j'en ai cité (1) ; alors que, au moment suprême — c'est par l'épicurien Lucrèce que Montaigne le fait dire, — « *la nécessité nous arrache des paroles sincères, le masque tombe et l'homme reste* ». Voilà ce que nous n'aurions pas pu voir si nous nous en étions tenus au texte mutilé de M. Strowski, car il supprime à la fois le passage anti-stoïcien et la pensée de Lucrèce sur laquelle Montaigne appuie sa conclusion, son interprétation du mot de Solon, et par conséquent le sens du chapitre tout entier.

La série des essais stoïciens, d'après M. Strowski, se composait de cinq chapitres. Il me semble qu'en voilà déjà quatre qu'il faut rayer de la liste. Arrivons au cinquième et dernier : c'est le chapitre 20 du livre I (2) : *Que philosopher, c'est apprendre à mourir...* »

(1) Edition de 1580, Dezeimeris et Barkhausen, tome II, p. 329-330.
(2) 1580. Edition Dezeimeris et Barkhausen, tome I ; ch. 19 des éditions courantes.

L'erreur est ici la même que dans les précédents chapitres. M. Strowski, après avoir cité deux passages de cet essai, qu'il reconnaît être nettement épicuriens (1), veut nous persuader que Montaigne fait immédiatement volte-face, et tourne à un stoïcisme des moins contestables, qui va caractériser l'essai tout entier. Et, à l'appui, il nous cite un seul morceau de ce chapitre qui ne peut être, à son avis, qu'inspiré du Portique, puisqu'il blâme cette « nonchalance bestiale » de tant de gens qui n'échappent à la crainte de la mort qu'en évitant d'y penser et de la regarder en face, au lieu d'apprendre à soutenir et connaître de « pied ferme » « cet ennemi qu'on ne peut éviter ».

Voilà tout ce que l'auteur a trouvé dans ce long chapitre, pour en caractériser le stoïcisme. En face de la mort, Montaigne prêche « le combat, non la fuite », tel est le seul et unique argument de M. Strowski. Cet argument est nul. Même si ce chapitre ne se composait que de ce seul paragraphe de 15 lignes (les *Essais* en ont de presque aussi courts), il serait impossible de lui reconnaître le caractère stoïcien. J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois que la théorie épicurienne de la mort est aussi éloignée de l'idée de « fuite » que l'idée stoïcienne ; que lorsque Sénèque lui-même professe que le sage doit s'exercer à la mort, et que celle-ci doit ressembler à une retraite, et non à une fuite (lettre 22, par exemple), il dit et répète que c'est une idée d'Epicure qu'il développe ; qu'enfin tous les passages des *Essais* où il est question de « l'effort » par lequel le sage seul sait dresser son âme et la rendre maîtresse de la pauvreté, de la mort, et de toutes les injures de la fortune, correspondent à une maxime épicurienne. Dans le présent essai, Montaigne, après avoir fait remarquer avec plus d'insistance encore que dans les précédents, que « toutes les sectes se rencontrent et conviennent à cet article de nous instruire à mépriser la mort », marque nettement, par le choix de ses citations, que c'est de l'épicurisme et non du stoïcisme qu'il s'inspire lui-même. Sur seize citations latines qu'il donne, il y en a neuf de Lucrèce, et le chapitre tout entier n'en est que la paraphrase.

Enfin, il y a dans cet essai quelque chose de plus que dans les précédents. Il doit son caractère dominant et son plus grand intérêt à l'admirable prosopopée qui le termine : le discours de la Nature. C'est un des morceaux les plus éloquents et les plus souvent cités des *Essais*. La Nature, s'adressant à l'homme, lui ordonne de « sortir de ce monde comme il y est entré », le répri-

(1) Pages 87 et 91-92 de son livre.

mande de ses exigences, et s'efforce de le convaincre qu'il est insensé s'il craint la mort et s'il résiste ; qu'il n'a rien à réclamer ni à regretter. Tous les arguments de la Nature décrètent le courage avec une dureté méprisante. Or, le thème de ce discours est pris tout entier dans le *De Natura rerum* (1). Tous les arguments que donne Lucrèce en termes si éloquents sont ceux de son maître Epicure. Montaigne les prend à son compte. Il les commente, il s'en abreuve, dit avec raison M. Constant Martha (2), en épuise toute la fière amertume. Aucun chapitre des *Essais* n'est plus épicurien que celui-ci.

Une fois reconnu l'incontestable talent littéraire de M. Strowski, que reste-il de la thèse sur le stoïcisme de Montaigne dans sa première phase, c'est-à-dire dans les *Essais de* 1580 ? Rien ? Oh que non ! Il en reste une leçon de prudence pour tous ceux qui voudront appliquer à la pensée de Montaigne la « méthode historique et génétique » que M. Strowski se fait l'illusion d'avoir le premier appliquée. Ils devront, sous peine de s'exposer aux mêmes erreurs que M. Strowski, et de méconnaître le principe même de cette méthode « historique et génétique », tenir plus de compte qu'il ne l'a fait, des travaux antérieurs sur Montaigne, notamment ceux de Sainte-Beuve, d'Emile Faguet (3), d'Ernest Courbet (4), de Guillaume Guizot (5), d'Edme Champion (6).

M. Strowski sera, je pense, amené a rectifier le pasage de son *Introduction* à l'Edition municipale des *Essais* ~~(7)~~ sur « l'inspiration à la fois stoïcienne et pyrrhonienne » du livre.

Nous aurons à revenir sur son livre, et nous verrons que sa thèse sur Montaigne chrétien n'est pas mieux fondée que sa conception d'un Montaigne stoïcien.

(1) Lucrèce. *De Natura rerum*. Livre III vers 944-1.107.

(2) Constant Martha. *Le poème de Lucrèce*, pages 148 et s.

(3) Emile Faguet. *Le seizième siècle*.

(4) Ernest Courbet. *Les Essais*, avec toutes les variantes. Edition Lemaire.

(5) Guillaume Guizot. Ouvrage déjà cité.

(6) Edme Champion. *Introduction aux Essais de Montaigne*. 1 vol. chez Colin, 1899.

~~(7) Voir les numéros de la *Revue Politique et Parlementaire* des 10 juin, 10 juillet, 10 août.~~

Paris. — Typ. A. Davy, 52, rue Madame. — *Téléphone 704-19.*

6

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

OCT 12 1999

JAN 26 '79
JAN 13 '79
10 FEV. 1997
MAR 05 1997
JUL 31 1997
SEP 04 1997
OCT 20 1999

a39003 002651254b

CE PQ 1644
.A6754 1907
COO ARMAINGAUD, PRETENDU S
ACC# 1331609